

# Règlement des circuits « coupe d'argent » Hiver 18-19



*Les modifications apportées sont signalées en rouge*

## ➤ Calendrier des Coupes d'Argent de l'hiver 18-19 :

U16				U14				U12			
Dates	Intitulés	Lieux	Disc	Dates	Intitulés	Lieux	Disc	Dates	Intitulés	Lieux	Disc
14/12 au 16/12	Coupe d'argent	STE FOY	SL/GS	18/01 au 20/01	Coupe d'argent	SAISIES / CREST VOLAND	SL 2 GS	10/02	Coupe d'argent	TIGNES	GS+ SX
13/01 au 16/01	Coupe d'argent	CORBIER / ST SORLIN	2 SL / 2 GS	08/02 au 11/02	Camp + Coupe d'argent	MENUIRES	2 SG	16/03	Coupe d'argent	REVARD	SL + atelier départ
15/02 au 18/02	Camp Coupe d'argent	MERIBEL	2SG H+CO M 2SG D+CO M	02/03 et 03/03	Coupe d'argent	MERIBEL SL COURCHEVELGS	GS- SL	13/04	Coupe d'argent	<b>A pourvoir</b>	//
02/03 et 03/03	Coupe d'argent	VAL D'ISERE ?	SL GS	14/04	Coupe d'argent	<b>A pourvoir</b>	//				
15/04	Finale de la Coupe d'argent	<b>A pourvoir</b>	//								

## *Informations générales pour les circuits de U8 à U16*

### Nous appelons :

- « Coupe d'argent U14 ou U16 Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes + le nom de la station + la date » les épreuves de niveau régional.
- « Coupe de bronze + catégorie + partenaire éventuel » les épreuves du niveau district.
- « Coupe d'argent Trophée carré neige » les deux étapes régionales pour les U12.

### Les missions des coordonateurs de circuits :

- Assurer la mise en place sur les épreuves du partenariat avec la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.
- Apporter les trophées pour les récompenses.
- Organiser les sélections à l'issue des différentes étapes.
- Faire le classement général du circuit et le transmettre au comité.
- Visiter les sites avant les camps vitesses et les épreuves de SG pour s'assurer de la sécurité et des normes.
- DT sur les compétitions et désigner un arbitre.

### Traçage des épreuves :

- Le club organisateur trace la 1<sup>ère</sup> manche le premier jour. Le traçage des autres manches se fait en tournant dans les districts.
- Respect des règlements et des normes (dénivelé, homologation de la piste, nbre de changements, nbre de figures.)
- Tracer si possible au décimètre en SL et télémètre en GS et SG.
- Pour la sécurité, le bleu doit être à disposition sur les épreuves de vitesse et GS.

### Matériel technique :

- Application du règlement national en vigueur.
- Interdiction des combinaisons et demies combinaisons en U 8 et U 10.

### Récompenses :

- U16 : les 3 premiers (ères) du classement général de chaque course sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes partenaire des coupes d'argent).
- U14 : Les 6 premiers (ères) du classement général de chaque course sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes partenaire des coupes d'argent).
- U14 : manche Sprint : récompenses aux 3 premières et 3 premiers.
- U12 : Les 6 premiers (ères) du classement général de chaque course sont récompensés (Coupe Carré Neige)
- U16 à U12 : les 3 premiers (ères) de la première année d'âge « rookies » du classement de chaque course sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes partenaire des coupes d'argent)
- Le club organisateur devra récompenser les 3 premiers / premières de chaque course par un lot
  
- U14 et U16 : les 3 premiers (ères) du classement général de la saison sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes partenaire des coupes d'argent)

### Obligations des clubs organisateurs :

- Le club ou la station qui organisera une étape du circuit « coupe d'argent » devra prendre connaissance et respecter le cahier des charges des partenaires (Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes pour les U14, U16) et (Carré neige pour les U12) auprès du comité.
- Pour toutes les compétitions régionales les organisateurs devront fournir la gratuité d'accès sur les sites des compétitions.
- **Contrôleurs** : Chaque district fournira au club organisateur « **1 Contrôleur** »
- Prévoir une salle de réunion (sélections...)

### Coureurs étrangers : (convention en cours)

### Finales U12 à U16 en // des circuits coupe d'argent : Voir annexe courant de l'hiver 2019

## *U16 : Informations et règlements concernant ce circuit régional*

### Ordre de départ BLOC 1 à 3

Pour une étape technique à 2 disciplines :

Jour 1 :

1<sup>ère</sup> manche : Tirage au sort à la mêlée

2<sup>ème</sup> manche : Bibo 50 G et 30 F

Jour 2 :

1<sup>ère</sup> manche : Mêlée inversée

2<sup>ème</sup> manche : Bibo 50 G et 30 F

Si étape technique à 3 courses techniques : mêlée inversée sur le jour 2 d'une discipline identique, nouveau tirage pour discipline unique.

Pour l'épreuve de vitesse : 1<sup>er</sup> SG tirage à la mêlée et 2<sup>ème</sup> SG mêlée inversée

Pour l'épreuve du SC : Bibo 50 G et 30 F (du 1<sup>er</sup> SG)

### Ordre de départ BLOC 4

Manche 1 : Les 30 premiers de la liste FFS en vigueur sont tirés au sort puis ordre des points FFS

Manche 2 : Bibo **30 et dans l'ordre des résultats**

**Cas particulier** : Coureurs invités et étranger intégrant le 1<sup>er</sup> groupe de 30 ou le « bibo », on augmentera celui-ci du nombre nécessaire.

### Attribution des points pour le classement général :

- Pour les épreuves de SG : 100 points pour la course
- Pour l'épreuve du SC : 100 points pour la course
- Pour les épreuves en 2 manches : prise en compte de la meilleure performance (course ou manche) : 100 points pour la course ou 50 points pour la meilleure manche (cf. règlement FFS U16)

### Prise en compte des épreuves pour le classement général :

- Pour le classement général, prise en compte de 2GS, 2SL et 1 SG et 1 SC soit « 600 points possibles »

**Attribution des titres :** Les titres de « Champion de Savoie » seront décernés et remis le jour de l'épreuve.

- SG à Méribel
- GS à Val d'Isère
- SL à Val d'Isère
- // à Pralognan

**Récompenses particulières :** Le vainqueur H et D du classement général du circuit « Coupe d'Argent U16 » seront invités sur un stage « ouverture comité » (athlètes + coaches).

### Obligations techniques pour les organisateurs de Coupe d'argent :

- La station qui organise une « Coupe d'argent » doit proposer aux concurrents une piste d'entraînement avec la possibilité de tracer des échauffements (surtout en SL, 3 tracés max).

**QUOTAS « DISTRICT » pour les étapes des COUPES D'ARGENT U16 : 80 Filles et 108 Garçons**

	Haute Tarentaise	Tarentaise	Maurienne	BVAB	CACS	Coueurs Etrangers
FILLES	20	20	15	15	5	5
GARCONS	30	25	20	20	8	5

## ***U16 : Règlement pour les qualifications aux étapes nationales « Ecureuils d'Or »***

### **Qualifications – sélections Coupe de Noël 18-19 et sélections Ecureuils d'or 18-19**

**Quota : (20 filles et 24 garçons)** + Les 40 premières filles et les 50 premiers garçons U16 de la liste FFS en vigueur sont qualifiés nominativement. En cas d'absence pas de remplacement possible

#### **Si pas de Coupe(s) d'argent avant :**

Utilisation de la **liste des points FFS en vigueur** pour établir la sélection

#### **Si une étape en Coupes D'argent avant :**

Utilisation du classement provisoire pour l'attribution des 20 places garçons et 16 places filles en respectant une équité entre les 2 années d'âge, (Thierry arbitre avec l'aide des coordonnateurs les 4 places restantes)

- Une sélection internationale donne accès à l'étape nationale suivante.
- Une place dans les 10 premiers de la catégorie sur une épreuve des EO est qualificative pour l'étape suivante.

### **Attribution des places « quotas spéciaux » pour la finale des Ecureuils d'Or :**

- Les 4 places « quotas spéciaux » comité pour la finale des EO seront attribuées par le responsable en fonction des arguments que chaque coordonnateur fournira.

## ***U14 : Informations et règlements concernant ce circuit régional***

### **Ordre de départ :**

Epreuves techniques :

Course GS 1 : Tirage mêlée et inversion en 2ème manche

Course GS 2 : Milieu / Début et Fin / Milieu et Milieu / Fin et Début / Milieu

Course SL : Tirage mêlée et inversion en 2ème manche

Epreuves de SG : Tirage à la mêlée pour le 1<sup>er</sup> SG et inversion totale pour le 2<sup>ème</sup> SG

### Format de compétition des épreuves techniques :

Pour les Slaloms : course classique en 2 manches puis 3<sup>ème</sup> manche sprint pour les 10 premières et 10 premiers des manches 1 et 2 et les 10 premières et 10 premiers de la course

Ordre de départ : logiciel FFS Ski

### Règlement pour le camp vitesse et le SG :

Ce camp est programmé aux Ménuires du 8 au 9 février. Il sera axé sur la formation et l'apprentissage de la vitesse. Participation sur quotas districts.

- Répartition des districts : 1<sup>er</sup> jour : BVAB, CACS, Haute Tarentaise / 2<sup>ème</sup> jour : Maurienne et Tarentaise
- Course : filles le 10 et garçons le 11.

### Attribution des points pour le classement général :

- Pour les épreuves de SG : 100 points pour la course
- Pour les épreuves en 2 manches : 100 points pour la course ou 50 points pour la meilleure manche

### Prise en compte des épreuves pour le classement général :

Pour le classement général, prise en compte du meilleur des 3 GS, du meilleur des 2 SL et du meilleur des 2 SG soit « 300 points possibles »

### QUOTAS districts pour les ETAPES des COUPES D'ARGENT U14 : 94 Filles et 108 Garçons

	Haute Tarentaise	Tarentaise	Maurienne	BVAB	CACS	Coueurs Etrangers
FILLES	25	25	15	15	9	5
GARCONS	25	25	20	20	13	5

### ***U14 : Règlement pour les qualifications aux étapes nationales « Chpts de France U14 Ben'j »***

#### Quota SAVOIE 40 Filles et 40 Garçons (doc FFS) :

- A partir du classement général « CA U14 » :
  - 1) On liste 37F / 37G
  - 2) On discute 3F/3G

Prise en compte du classement général U14

Règles pour la qualification à la journée de sélection nationale le 30 Janvier au Carroz : 4 filles et 4 garçons

A l'issue de la 1<sup>ère</sup> étape de la Coupe d'Argent :

- Le 1<sup>er</sup> du GS 1 et GS 2
- Le 1<sup>er</sup> du SL
- Le x meilleur(s) du classement général intermédiaire de la Coupe d'Argent (GS+SL)

#### Plan National TERRESENS :

- voir règlement FFS
- Le référent des PJT en Savoie est le responsable U16 (Thierry Blanc)

### ***U14 : Règlement pour les qualifications au « Coq d'Or »***

#### Quota DE BASE SAVOIE 20 Filles et 20 Garçons (doc FFS)

- Prise en compte du classement général « CA U14 »

Pour les autres : cf. Règlement ESF (préqualif et qualif)

## ***U12 : Informations et règlements concernant ce circuit régional***

### **Format pour les épreuves de la coupe d'argent « Trophée Carré Neige » U12 :**

- La première étape se déroule sous la forme d'un GS et une épreuve ludique le 10 février à Tignes.
- La deuxième étape se déroule sous la forme d'un SL le 17 mars au Revard et une épreuve ludique.
- Pour les épreuves en 2 manches : 100 points pour la course et 50 points pour la meilleure manche
- Un classement général du circuit : prise en compte de toutes les épreuves soit « 300 points possibles » (150 points GS + 150 points SL)
- Le « Trophée carré neige » sera attribué au meilleur district par addition des points du classement général des 3 meilleurs Garçons et 3 meilleures Filles.

**Récompenses particulières** : Un cadeau à chaque participants (apport comité)

### **Ordre de départ :**

- 1<sup>ère</sup> manche Tirage intégral
- 2<sup>ème</sup> manche inversion (Fin /Début)

### **QUOTAS districts pour les ETAPES des COUPES D'ARGENT U12 : 115 Filles et 130 Garçons**

	Haute Tarentaise	Tarentaise	Maurienne	BVAB	CACS	Coureurs Etrangers
FILLES	30	30	20	20	10	5
GARCONS	30	30	25	25	15	5

## ***U12 : Règlement pour les qualifications au « Coq d'Or »***

### **Quota de base SAVOIE 20 Filles et 20 Garçons (doc FFS)**

· La sélection est établie comme suit :

- 5 filles et 5 garçons dans l'ordre du classement général du circuit « Coupe d'Argent Trophée carré neige ».

NB : Si dans les 5 premiers (ères) il y a des non participants nous prendrons les suivants du classement général.

- 3 places filles + 3 places garçons sont attribuées aux 5 districts, ces participants(es) sont communiqués au coordonnateur U12 semaine 11 (11 au 15 Mars).

NB : Si dans les coureurs communiqués par les Districts, certains sont dans les 5 premiers (ères) du classement général de la « Coupe d'Argent Trophée carré neige » nous prendrons le (la) ou les suivant(es) de ce classement.

- Pour les autres : cf. Règlement ESF (préqualif et qualif)